

# LA GAZETTE D'APACHE

AOUT/SEPTEMBRE 2021



## GAZETTE SPECIALE : CONCERTATION 2021



### La MUNICIPALITÉ DE MIONS et APACHE

#### sur la même longueur d'ondes :

Merci à la municipalité de nous avoir permis de mettre notre banderole près du pont de Mions. Notre message est semblable à celui de la municipalité qui l'a affichée sur la mairie et à l'entrée Sud de la ville. Non à l'élargissement de l'A46S, NON à cette concertation qui ne propose aucune alternative.



### LA CONCERTATION PRENDRA FIN LE MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

Pour participer, retirer une carte réponse disponible à la médiathèque ou sur notre stand durant le Forum. Dites NON à cette troisième voie que l'on essaie de nous imposer et renvoyer la carte sans affranchissement par la poste

#### Pourquoi non, pourra-t-on enfin rouler sur cette autoroute ?

C'est oublier, comme l'a fait l'étude initial de ASF :

- le report du trafic suite au déclassement de l'A6/A7
- du passage de l'A7 à 70 km/h qui fait que les GPS en faisant le calcul du trajet le plus court, **ne préconise plus de passer intra muros**
- le trafic créé par toutes les nouvelles plateformes logistiques : AMAZON, CASINO ...

*MODELY, c'est la réponse miracle lorsque nous posons des questions sur l'étude de trafic.*

MODELY est un logiciel de simulation qui est utilisé par la métropole de Lyon, le SYTRAL et la ville de Lyon entre autres. Il fait des calculs et permet de simuler des situations à partir de données numériques d'entrée. Ce sont ces éléments que nous avons demandés dans le cadre des questions aux garants de la concertation, pour comprendre les conclusions optimistes du rapport mais impossible d'avoir ces données. La transparence du dialogue est assez limitée...

**Ce n'est pas la seule chose oubliée dans le dossier de concertation.** L'impact sur la pollution est minimisé par l'oubli dans le rapport des particules ultra fines.

Ce sont les plus volatiles, les plus nocives et la cause de la majorité des cancers liés à la pollution. On nous répond que « pour A46Sud, ont été retenus en accord avec ATMO, experts reconnus de la thématique, le suivi des polluants NO2, benzène, PM10 et PM2,5 dont les mesures sont normalisées contrairement aux particules ultra fines citées dans votre questionnaire. » autrement dit on connaît, on sait que c'est dangereux mais pour l'instant ce n'est pas normalisé... Pourtant l'association ATMO Rhône Alpes possède 2 stations de mesure des particules ultra fines sur le centre de Lyon...

## **Concertation : FRACTURE et APACHE présents sur le terrain.**

Malgré l'invitation que nous avons formulée, nous n'étions pas nombreux pour présenter notre association lors de ces premières réunions.

- Lors de la réunion d'ouverture le 30 juin à Saint-Priest, le rejet du projet était unanime au niveau des personnes dans la salle. L'introduction du maire de Saint-Priest, Mr Gascon, a bien mis le ton.

Par nos questions, nous avons mis en évidence les incohérences au niveau des résultats de l'enquête notamment sur la fluidité suite à l'ajout d'une troisième voie alors que tout un tas de données tel que le report du trafic suite au déclassement A6/A7 ont été omis.

Le rapport au niveau de la pollution, ne tient pas compte des Particules Ultra Fines.

Voir Compte rendu complet de la réunion sur le site :

*Réunions Archive - A46 Aménagement (a46sud-amenagement.fr)*

- Pour la réunion publique le 1er juillet à Communay, nous avons décidé de marquer les esprits en bloquant les accès à la salle durant 45 minutes avec pour objectif, d'avoir un RDV organisé par le préfet avec toutes les parties prenantes dans l'étude d'une solution globale et non restreinte à la troisième voie de l'A46S. Malheureusement, le dialogue n'a pu avoir lieu avec le sous-préfet délégué sur place et la réunion a été annulée par la CNDP qui était l'organisatrice

- Lors de la concertation mobile sur l'air de repos à Communay nous étions de nouveau présents pour assister à une démarche

que l'on pourrait carrément qualifier d'ubuesque. Ils faisaient remplir le questionnaire par des gens de passage qui venaient d'être bloqués dans les bouchons pour qu'ils donnent leur avis sur la construction d'une 3ème voie, sans que ceux-ci soient informés du contexte. Dans ces conditions on ne voit pas qui aurait pu répondre qu'il s'y opposait !! Et comme chaque avis compte .....C'est une manière écoeurante de piper les résultats

C'est pour cette raison qu'il faut que vous donniez vous aussi votre avis et que vous fassiez passer le message à vos amis et voisins.

- La visite en bus ensuite avec 5 personnes n'a pas eu un grand succès et la réunion à Bron le 6 juillet ayant pour thème la mobilité a subi le même sort avec 25 personnes dans la salle...

**Venez nous rejoindre lors des prochains rendez-vous et montrez que vous êtes contre ce projet avant qu'il ne soit trop tard...**

### **PROCHAINS EVENEMENTS (A46SUD- AMÉNAGEMENT)**

**JEUDI 2 SEPTEMBRE à 07:00 - 11:00** - CONCERTATION MOBILE  
CORBAS - Marché de gros 69 rue Marcel Merieux

**VENREDI 3 SEPTEMBRE à 09:00 - 12:00** - CONCERTATION MOBILE  
MARENNES - Marché place de l'église

**MARDI 7 SEPTEMBRE à 18:00 - 21:00** - ATELIER THÉMATIQUE : TRAFIC  
MIONS - Centre culturel Jean Moulin 9 Rue Fabian Martin

**JEUDI 9 septembre à 18:00 - 21:00** - ATELIER THÉMATIQUE : Réseaux transport  
SIMANDRES - Salle de fetes - 1, place de la mairie

**SAMEDI 11 SEPTEMBRE à 09:00 - 12:00** - CONCERTATION MOBILE  
TERNAY - Marché place de l'église

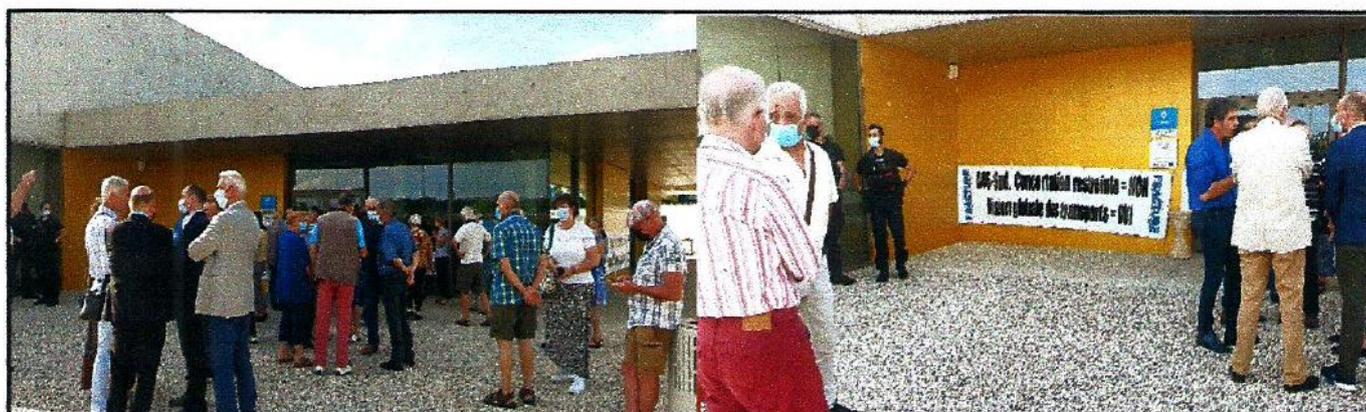
**SAMEDI 11 SEPTEMBRE à 14:00 - 16:00** - VISITE DE SITE - A46 Sud  
Visite en car - En raison du nombre de places limités, les personnes non inscrites ne pourront pas effectuer la visite. La visite débutera le samedi à 14h00.  
Merci de vous présenter 15 minutes avant le départ.  
Rendez-vous à COMMUNAY sur le site du collège.

**MARDI 14 SEPTEMBRE à 14:00 - 17:00** - ATELIER THÉMATIQUE  
Atelier thématique : nœud de Manissieux  
SAINT-PRIEST - Salle Millan Place Honoré de Balzac

**VENREDI 17 SEPTEMBRE à 14:00 - 17:00** - CONCERTATION MOBILE  
CHAPONNAY (Lieu à confirmer)

**MARDI 21 SEPTEMBRE à 14:00 - 17:00** - ATELIER THÉMATIQUE -  
Lyon / Atelier étudiants - Réflexions sur le projet  
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN - Lyon III 6 cours Albert Thomas

**JEUDI 23 SEPTEMBRE à 19:00 - 21:00** - RÉUNION PUBLIQUE  
Réunion publique - Thématique : développement économique  
CORBAS - Salle des fêtes - Place Charles Jocteur



## Ce qu'il faut savoir : POLLUTION, l'état condamné

Vendredi 06 août 2021 : En juillet 2020, le Conseil d'État avait ordonné au Gouvernement d'agir pour améliorer la qualité de l'air dans plusieurs zones en France, sous peine d'une astreinte de 10 millions d'euros par semestre de retard. Si des mesures ont été prises, le Conseil d'État estime aujourd'hui qu'elles ne permettront pas d'améliorer la situation dans le délai le plus court possible, car la mise en œuvre de certaines d'entre elles reste incertaine et leurs effets n'ont pas été évalués. C'est pourquoi il condamne l'État à payer l'astreinte de 10 millions d'euros pour le premier semestre de l'année 2021 à l'association Les Amis de la Terre qui l'avait initialement saisi, ainsi qu'à plusieurs organismes et associations engagés dans la lutte contre la pollution de l'air. Le Conseil d'État évaluera les actions du Gouvernement pour le second semestre de l'année 2021 au début de l'année 2022 et décidera si l'État devra verser une nouvelle astreinte.

Voilà pourquoi c'est urgent de sortir le trafic et la pollution qui est liée du centre de LYON. Au niveau de la directive européenne, 2008/50/CE il est écrit :

**Moins de densité de population dans le Sud Est par rapport à Lyon...**

Le déclassement de l'A6 / A7 et le report du trafic sur l'A46 S sont fait pour rentrer dans le rang par rapport à la mise en demeure... C'est la solution la plus rapide et la plus économique pour l'état pour éviter de payer cette astreinte.

Il convient de suivre une approche commune en matière d'évaluation de la qualité de l'air sur la base de critères d'évaluation communs. L'évaluation de la qualité de l'air ambiant devrait tenir compte de la taille des populations et des écosystèmes exposés à la pollution atmosphérique. Il convient dès lors de délimiter, sur le territoire de chaque État membre, des zones ou des agglomérations tenant compte de la densité de population.

## LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS D'APACHE :

**DIMANCHE**  
**12**  
**SEPTEMBRE**  
de 9 h. à 17 h

Vous souhaitez nous rencontrer alors retrouvez nous le DIMANCHE 12 SEPTEMBRE de 9h00 à 17 h00 au **FORUM DES ASSOCIATIONS**.

Nous aurons un stand sous la halle du marché avec des informations sur nos actions, des personnes pour répondre à vos questions et un jeu concours, voir bulletin joint qui permettra de gagner un bon pour 2 repas au restaurant le K.

Un bulletin par personne et tirage au sort parmi les bonnes réponses...



**JEUDI**  
**7**  
**OCTOBRE**  
à 19 heures 30

Merci de noter aussi notre **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** QUI AURA LIEU LE 7 OCTOBRE À 19H30 DANS LA SALLE DU CINÉMA avec un petit verre de l'amitié à l'issue de la réunion si c'est permis par les mesures COVID en vigueur à ce moment.

Comme de coutume, seules les personnes à jour de cotisation pourront prendre part aux votes...

**ET SURTOUT N'OUBLIEZ PAS DE PARTICIPER À LA CONCERTATION ET NOTAMMENT À LA DERNIÈRE RÉUNION QUI AURA LIEU À CORBAS LE 23 SEPTEMBRE À 21H00.**

### APACHE - PLUS PRÈS DES MIOLANDS :

Lors de nos distributions de tracts et de nos rencontres avec les miolands, nous avons l'impression que FRACTURE et APACHE commencent à être connus de tous mais que les dossiers sur lesquels nous travaillons et nos messages ont encore du mal à être assimilés.

Nous vous proposons de venir dans votre réunion de quartier et de faire une présentation en vidéo-projection d'une dizaine de minutes.

Cette présentation portera sur les nuisances qui nous guettent si nous ne faisons rien et les actions de FRACTURE et d'APACHE, pourra être suivi d'un échange à partir des questions qui seront posées.

Si vous pensez que cette idée est à suivre, faites part de notre proposition à vos représentants de quartier, et dans la mesure du possible, nous interviendrons à leur demande.

**Pour nous contacter : [apache.mions@gmail.com](mailto:apache.mions@gmail.com) - SITE : [www.apache.mions.fr](http://www.apache.mions.fr)**

**APACHE**  
**Autrement Pour les**  
**Aménagements des**  
**Contournements (Rou-**  
**tiers et ferroviaires) de**  
**l'Habitat de l'Est**

*Découper ce bon et le déposer dans la boîte aux lettres d'APACHE à la Maison des Associations 7, Allée du Château - MIONS - Contact : [apache.mions@gmail.com](mailto:apache.mions@gmail.com) - SITE : [www.apache.mions.fr](http://www.apache.mions.fr)*

Adhésion individuelle : 10 €, - Adhésion familiale : 15 €  
(chèque à l'ordre de «APACHE»)

Nom.....Prénom(s).....

Adresse.....

N° de tél.....Portable.....

Adresse Email.....

En cas d'adhésion familiale, prénoms et date de naissance des autres membres de la famille : .....